

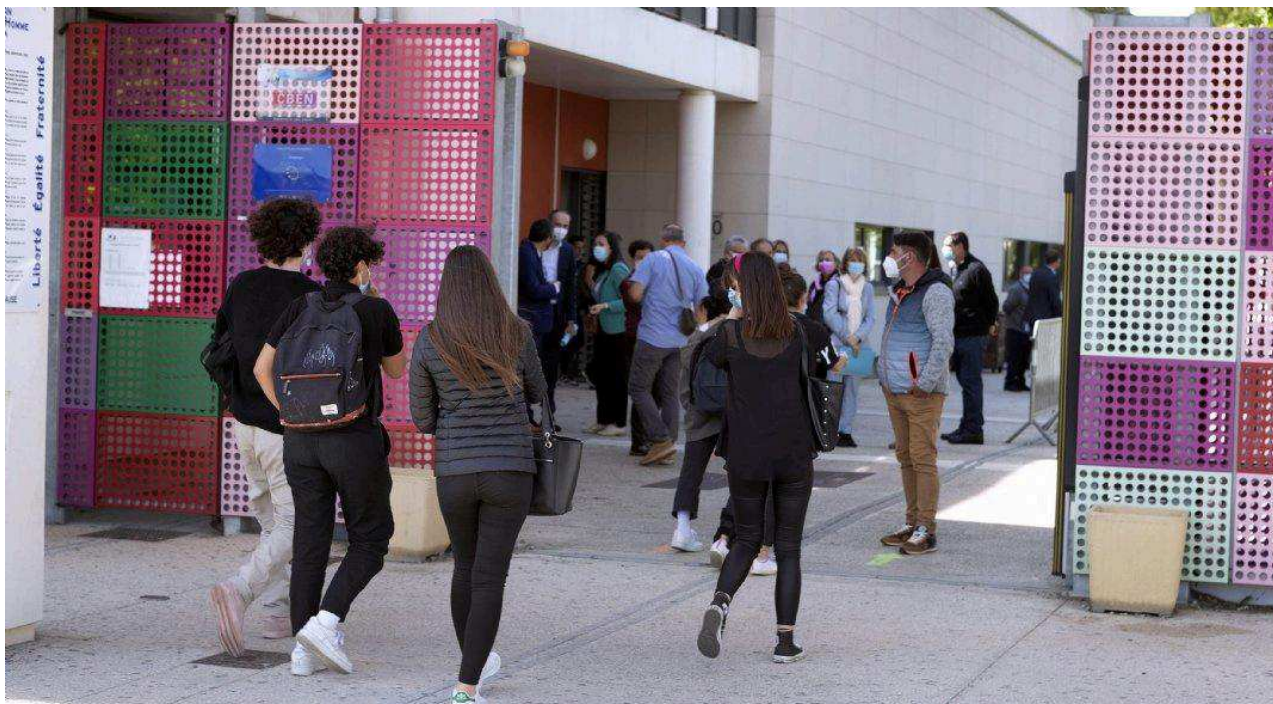
<https://www.aefinfo.fr/depeche/721304-referents-climat-scolaire-pole-de-soutien-aux-victim...>

Antonin Gouze

5 min read

Référénts climat scolaire, pôle de soutien aux victimes, moyens humains : le plan du MEN pour la tranquillité scolaire

Mise en place d'un "pôle d'accompagnement et de soutien aux personnels victimes de violences dans chaque rectorat", désignation d'un "référént climat scolaire" dans chaque département, nomination dès janvier 2025 de 150 CPE et 600 AED supplémentaires : telles sont les mesures du "plan pour la tranquillité scolaire" dévoilé par la ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet le 15 novembre 2024. La ministre indique aussi que 600 établissements doivent être sécurisés en 2025 et compte "clarifier l'échelle des sanctions disciplinaires" pour les rendre "plus transparentes et plus lisibles".



Le plan sur la sécurité présenté par le MEN le 15 novembre 2024 prévoit la sécurisation de 600 établissements scolaires supplémentaires. MaxPPP

Le "plan pour la tranquillité scolaire" lancé par la ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet le 15 novembre 2024 s'articule autour de trois priorités : "protéger, apaiser et responsabiliser". Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de "l'acte 2 du choc des savoirs" : la ministre partage ainsi dans le communiqué d'annonce du plan "une conviction forte : élever le niveau de notre École, dans certains établissements, cela commence par rétablir l'ordre".

Dans un [entretien](#) au Figaro, le jeudi 14 novembre, elle justifie la nécessité de ce plan par le fait que "le nombre d'incidents graves déclarés dans les établissements scolaires a été multiplié par deux depuis trois ans" et le constat d'un "rajeunissement de la violence, avec une progression des incidents à l'école primaire".

un "référént climats scolaire" par département, 150 CPE et 600 AED supplémentaires

La ministre annonce ainsi des "renforts humains", avec la mise en place d'un "pôle d'accompagnement et de soutien aux personnels victimes de violences" dans chaque rectorat, pour apporter "un soutien psychologique et administratif" aux personnels et aux élèves, par exemple "en accompagnant les dépôts de plainte". Parallèlement, un "référént climat scolaire" sera désigné dans chaque département, "sur le modèle des référents lutte contre le harcèlement" désignés en 2023 ([lire sur AEF info](#)).

Comme annoncé le 12 novembre au lancement de "l'acte 2 du choc des savoirs" ([lire sur AEF info](#)), la ministre confirme la nomination "dès le mois de janvier 2025", de 150 postes de CPE et 600 postes d'AED supplémentaires "dans les collèges et les lycées les plus exposés aux risques de violence" pour "assurer la tranquillité et la sécurité du quotidien dans les établissements", mais aussi "faire respecter l'interdiction d'utiliser le téléphone portable".

Ces postes seront "déployés à partir de janvier 2025, en fonction des besoins identifiés localement par les directeurs académiques", en lien avec les chefs d'établissement, indique la ministre au Figaro. Pour leur recrutement, Anne Genetet veut "augmenter les postes ouverts aux prochains concours de CPE et recruter des contractuels", et précise que ce plan est "intégralement financé dans le budget 2025 de [son] ministère".

L'académie de Versailles serait la plus pourvue en postes (101), suivie de l'académie de Créteil (79) et de Lyon (52). À l'inverse, la Corse se verrait attribuer 3 postes, tandis que

les académies de Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique seraient dotées de 4 postes chacune. Les postes de CPE et d'AED seront ainsi répartis :

600 établissements supplémentaires à sécuriser

Concernant la sécurisation des bâtiments scolaires, la ministre rappelle que 400 établissements sur 500 identifiés "à risque" ont été sécurisés ([lire sur AEF info](#)) depuis les attentats d'Arras, et annonce que "600 autres établissements devant faire l'objet d'une sécurisation ont été identifiés" depuis son arrivée au MEN, et qu'ils seront sécurisés "en 2025, portant à 1 000 le nombre d'écoles, collèges et lycées sécurisés d'ici 2025". Anne Genetet indique au Figaro avoir "le budget pour financer ces travaux", estimé à 4 M€.

La ministre insiste aussi sur la nécessaire "culture de la prévention et de la sécurité" dans les établissements, et rappelle que "deux exercices intrusion-attentat et risques majeurs doivent être menés dans chaque école, collège et lycée tous les ans, et 100 % des établissements scolaires devront disposer d'un PPMS actualisé".

relancer la réflexion sur les sanctions disciplinaires

Enfin, afin de "mieux prévenir les violences et responsabiliser les élèves comme leurs parents", la ministre indique "qu'à la rentrée 2025, l'échelle des sanctions disciplinaires sera clarifiée avec une meilleure gradation des sanctions, pour qu'elles soient plus transparentes et plus lisibles pour les élèves, leur famille et les personnels". Cette réflexion sur les sanctions avait déjà été évoquée par Gabriel Attal dans le cadre de la lutte contre le harcèlement en 2023 ([lire sur AEF info](#)), puis par Nicole Belloubet en avril dernier après l'agression de collégiens ([lire sur AEF info](#)).

Anne Genetet indique également que "les règlements intérieurs seront adaptés, en concertation avec les chefs d'établissement, les spécialistes du climat scolaire et les parents d'élèves".

172 incidents lors de l'hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard

Interrogée par Le Figaro sur le nombre d'incidents enregistrés lors de l'hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard le 14 octobre 2024, la ministre a indiqué que "172 incidents ont été relevés, dont deux tiers de contestations", soit "un nombre en forte baisse par rapport à l'an dernier".